

Pourquoi faire verser la taxe d'apprentissage à la Faculté de Chirurgie Dentaire de Clermont-Ferrand ?



Parce-que les pratiques professionnelles évoluent :

CFAO, implantologie, sédation, endodontie mécanisée, approches de santé globale...

Parce-que les modalités d'enseignement évoluent :

Pédagogie inversée, pédagogie numérique (MOOC, serious games), simulateurs virtuels, simulateurs de réalité augmentée ...



Parce-que

Parce-que



Parce-que les dotations ministérielles ne permettent pas d'adapter la formation à l'évolution des pratiques professionnelles